

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 MARS 2011**

*Présents :*

- **Représentants mairie** : M. PERNOT, Maire de Méry-sur-Oise

- **Les parents d'élèves élus** : Mmes MEUNIER, POGGI-PARMENTIER, OUADAHI, THIERY, Mrs. DELCROIX et PRIOULT.

- **L'équipe enseignante** : Mmes GLAZMAN, CHEVALLIER, LEROUX, HERVIOU, LAUMON, FIORE et M. DELARUE

- **Excusées** : Mmes DIONNET, DURIEUX, ESPIAU, SALVADORI, LUCIANI

**Le conseil d'école débute à 18 H 30. Mr. Pernot devant partir à 19 H 30, les points concernant la mairie seront abordés en premier.**

**En préambule, les enseignants et les parents remercient la municipalité pour sa participation à la classe transplantée. Cette semaine a été très enrichissante pour tous.**

### ▪ **ETUDE / GARDERIE**

En l'état actuel des choses, les enfants participant à l'étude ne décompressent pas pendant le goûter qui a lieu dans les locaux de la garderie. Les enseignants et une majorité de parents souhaiteraient qu'ils le prennent dans la cour comme en début d'année.

M. Pernot propose que les goûters qui sont fournis par le prestataire « Avenance » soient transportables et prêts à consommer par les enfants.

Les parents élus solliciteront un rendez-vous auprès de la mairie auquel participeront les enseignants concernés afin de mieux organiser les goûter des temps d'étude d'ici à la fin de l'année scolaire.

Les enfants qui participent aux aides aux apprentissages et qui partent à la garderie ensuite ne bénéficient à ce jour pas du goûter fourni par celle-ci alors qu'il est compris dans son prix. Les parents élus demandent donc que ces goûters soient remis aux enseignants afin qu'ils puissent les distribuer aux enfants pendant la pause.

Les parents demandent la raison pour laquelle l'accès à l'escalier de la garderie (CLSH) est fermé en semaine et pas le mercredi. M. le Maire ne peut répondre sans consulter préalablement ses services.

## **INFORMATIQUE**

L'achat de 12 ordinateurs mobiles (classe mobile) est prévu au budget et devrait être effectué à la fin du premier semestre 2011.

L'embauche d'une personne est prévue pour la formation, la gestion et l'assistance de toute l'informatique des écoles mérysiennes.

Mme Glazman demande à ce que l'accès à internet soit moins verrouillé car elle ne peut pas accéder à certaines fonctions (commandes).

Les enseignants demandent à ce que les vieux ordinateurs soient récupérés ou envoyés à la déchetterie pour libérer de la place.

4 tableaux sont à changer dans l'école. Il existe une subvention du conseil général, pour l'acquisition de tableaux numériques. Le prix d'un tableau est de 2 500€. La subvention permet de les acquérir pour 300/400€ l'unité. M. le Maire n'y est pas hostile. Les parents d'élèves se proposent d'adresser un courrier à M. Hébrard, conseiller TICE (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) auprès de l'inspecteur de circonscription, pour appuyer cette demande.

### ▪ **SECURITE**

M. le Maire confirme qu'un exercice d'évacuation satisfaisant a eu lieu sur le temps périscolaire (temps de cantine).

Une reconfiguration du système d'alarme est prévue par la mairie pour éviter de nouvelles intrusions. Les travaux nécessaires sur l'école de Vaux apparaissent au budget 2011 de la commune.

Mme Glazman demande que le numéro de téléphone de la personne d'astreinte lui soit communiqué pour éviter que cette dernière ne se déplace en cas de déclenchement accidentel de l'alarme.

Mme Glazman soulève de nombreux problèmes de sécurité (fenêtres portes, gouttière). M. le Maire annonce que M. Lebas (CTM) la rencontrera rapidement afin de lister tous les besoins.

Des parents d'élèves ont interpellé les parents élus sur le manque d'assurance au volant d'un chauffeur de bus.

Les enseignants de l'école n'ont cependant rien à lui reprocher sur les petits trajets effectués, si ce n'est quelques manœuvres délicates (types créneaux).

Monsieur le Maire répond que sur 487 h de conduite en zone urbaine et péri-urbaine, aucun problème n'est constaté.

### ▪ **SORTIES, FETES ET MANIFESTATIONS**

Les parents d'élèves remercient la municipalité pour l'organisation d'une journée de centre de loisirs (CLSH) le vendredi 3 juin 2011.

USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) : Les enseignants remercient M. le Maire pour les subventions et espèrent une reconduction l'année prochaine.

L'USEP proposera plusieurs journées d'activités au mois de mars et avril.

Spectacle d'anglais : Suite à l'augmentation du tarif de ce spectacle, deux écoles mérysiennes ne pourront pas y participer. Mme HERVIOU rappelle que ce spectacle concerne tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Méry. Elle demande que la subvention de la mairie passe de 1€ à 2€ par élève.

M. Le Maire ne s'y oppose pas. Nous attendons sa confirmation.

Un agent de police municipale intervient sur le thème de la prévention routière dans toutes les classes. Ces interventions sont très appréciées de tous.

***19h35 : Les sujets concernant la mairie étant épuisés, M. le Maire quitte le CE.***

Un intervenant en musique se rend à l'école chaque semaine.

Les interventions « SNCF » et « santé bucco-dentaire » sont très appréciées des enfants.

Le spectacle « Chantécole » a eu lieu en décembre. Il a été très apprécié par les parents. L'an prochain, le Conseil Général ne devrait plus financer ce projet. Les parents élus écriront au Conseil Général pour que cette initiative se poursuive.

Le 1er avril aura lieu la course inter-écoles et le photographe sera là pour la photo de classe.

Fête de fin d'année : 30 parents ont répondu présents. Une réunion d'information sera organisée après les vacances de Pâques.

Les CM2 ont visité l'Abbaye de Royaumont (jeux de piste)

CE2 et CM1 : Pinacothèque sur les Incas avec conférencière + pique-nique + bateau-mouche.

CE1 et CLIS : visite du château de Chantilly, pique-nique, spectacle équestre aux écuries.

Des photos sont en ligne sur le site de l'école.

Le site de l'école fonctionne. Sa mise à jour pendant la classe transplantée a été très appréciée des familles.

<http://www.ec-vaux-mery.ac-versailles.fr/>

#### ▪ **MATERIEL / TRAVAUX**

L'école est à la recherche d'un poste enregistreur très puissant et moderne (coût environ 400€)

Portail : une gâche électrique sera installée pour l'ouverture à distance du portail.

L'équipe enseignante demande des plaques au nom de l'école à l'extérieur pour différencier les 2 écoles car il arrive souvent que des personnes les confondent.

Peinture pour la classe de Mme HERVIOU.

Revoir l'intégralité des stores de l'école.

Sécuriser l'ensemble des fenêtres.

Installer une porte « anti-panique » dans la salle des maîtres.

Trouver un local aux normes de sécurité pour le four à poterie. L'achat de ce four a été un lourd investissement pour l'école et malheureusement il ne peut plus servir à ce jour.

- **BILAN DES AIDES AUX APPRENTISSAGES**

Ces aides concernent souvent les mêmes enfants.

Mme Chevallier, en accord avec M. Mauger, inspecteur de circonscription, a organisé ce temps des aides aux apprentissages pour les élèves de CP en 4 fois 1/2 h avant le repas. Cet horaire semble plus adapté aux enfants de cet âge.

- **LIAISON GS / CP**

Il est prévu que les CP retournent en maternelle et que les GS visitent l'école et posent leurs questions à Mmes FIORE et CHEVALLIER. Une réflexion est menée pour d'autres échanges.

Vendredi 6 mai : Les inscriptions des nouveaux enfants à l'école primaire auront lieu de 13h30 à 16h30.

A 18h30, Mme Glazman ainsi que les futures maîtresses de CP recevront les familles pour la visite de l'école et répondre aux différentes questions.

- **PREVISIONS DES EFFECTIFS pour la rentrée 2011**

CP : 32 élèves

CE1 : 39 élèves

CE2 : 34 élèves

CM1 : 33 élèves

CM2 : 30 élèves

CLIS : 12 élèves

Soit 180 enfants (contre 185 aujourd'hui). Pas de modification du nombre de classes

- **COOPERATIVE**

A ce jour : le solde est positif de 4600€

Achat d'un Lecteur CD USB pour 100€

- **EVS**

Le Conseil d'Ecole demande le renouvellement de l'emploi de vie scolaire. La CLIS nécessite de nombreuses entrées et sorties de l'école (retards / réunions / suivis d'enfants)

La réponse faite aux courriers des parents élus n'est pas satisfaisante. Un autre courrier des parents élus va être transmis.

20h10 : La séance est levée.